Le conseil municipal est dans l'attente de propositions d'utilisation de la part d'acteurs privés des deux bâtiments communaux :

- le garage automobile ex Bony route de Mauriac qui vient d’être libéré par son dernier locataire.
- le local dit du Crédit Agricole Place du marché.

Ces appels à manifestation d'intérêt entre dans le cadre d'une gestion transparente du patrimoine communale et du souhait de la municipalité de favoriser l'accès á l'information de tous.